

AMNESTY INTERNATIONAL

ÉFAI

Index AI : ASA 35/17/97

ÉFAI 98 RN 010

DOCUMENT EXTERNE

Londres, décembre 1997

PHILIPPINES

Expulsion et meurtres de membres d'une minorité ethnique

Le 20 juillet 1997, **Benjie Abao, Narciso Guimba et Juvy Maniana**, des membres du clan des Suminao appartenant à la minorité ethnique des Higaonon, ont été tués par des policiers de la Philippine National Police (PNP, Police nationale philippine), à Impasug-ong, province de Bukidnon, sur l'île de Mindanao, située au sud des Philippines. Les circonstances de ces homicides semblent indiquer qu'il s'agit d'exécutions extrajudiciaires.

Selon les témoignages de membres de groupes locaux de défense des droits de l'homme, une équipe de 40 hommes, escortée par la police et par des gardes privés, a commencé à démolir les maisons de 140 familles Higaonon, en exécution d'une décision judiciaire ordonnant qu'ils soient expulsés de leur terres. Les habitants ont protesté et la police a alors ouvert le feu sur eux avec des mitraillettes, tuant sur le coup un responsable de la communauté, Benjie Abao, ainsi que Narciso Guimba et Juvy Maniana. Lorsqu'un autre membre du clan s'est approché des corps, il aurait été roué de coups par la police.

Plusieurs autres personnes ont été blessées par balles lors des faits ; Datu Lawi Candido Suminao, chef du clan, et Lilibeth Antolilao, une petite fille de huit ans qui dormait dans l'une des maisons et qui a été blessée au visage. La police a indiqué que certains membres du clan étaient armés de couteaux et que plusieurs policiers avaient été blessés au cours de l'affrontement. Après avoir été soigné pour sa blessure par balle à la poitrine, Candido Suminao a été inculpé de tentative de meurtre, parce qu'il s'était opposé à l'expulsion. Cependant, aucune charge n'a été retenue contre les policiers responsables de la mort des trois membres du clan, et les personnes appartenant à la minorité des Higaonon seraient peu disposées à porter l'affaire devant les tribunaux, par crainte d'être de nouveau victimes de manœuvres de harcèlement de la part de la police et de mettre leur vie en danger.

Le 2 septembre 1997, une deuxième équipe de démolition puissamment armée, escortée par la police et équipée de bulldozers et de tronçonneuses, a détruit les maisons qui avaient été épargnées. Depuis lors, 76 familles Higaonon vivent dans des cabanes improvisées construites le long de la route située près de leurs terres ancestrales. Elles ont perdu leurs moyens d'existence, et leurs enfants sont affamés et en mauvaise santé. Plus de 60 autres familles victimes de cette expulsion auraient renoncé à se battre pour récupérer leurs terres et auraient quitté la région.

Des organisations locales non gouvernementales et des groupes religieux ont tenté d'obtenir par la négociation un nouveau lieu où les Higaonon pourraient construire leurs maisons, mais sans succès. Selon les autorités locales, le gouverneur de la province a refusé d'apporter une aide quelconque aux membres de la minorité Higaonon déplacés.

Aurora Navarrete-Reciña, présidente de la Commission philippine des droits de l'homme, aurait déclaré lors d'une interview accordée à un quotidien national, que les personnes tuées étaient responsables de leur mort car « elles avaient encouragé les habitants à retourner

chez eux ».

Conflit portant sur les terres ancestrales

L'expulsion et les meurtres de membres du clan Suminao sont intervenus dans le contexte d'un conflit portant sur des terres ancestrales et les opposant à la famille Baula, famille de propriétaires terriens et de politiciens influents. Depuis des générations, les Suminao vivent sur ces terres. Ils les cultivent et y élèvent du bétail. Le conflit s'est envenimé en août 1996 lorsqu'ils ont décidé de déposer une requête auprès du Department of Environment and Natural Resources (DENR, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles), réclamant une zone de 500 hectares qui constitue pour eux un « territoire ancestral ». La famille Baula, qui n'avait, semble-t-il, présenté des titres de propriété que pour des terrains d'une superficie de 40 hectares, a porté l'affaire devant un tribunal local, afin qu'il statue sur la « prise de possession illégale » de ces terres par les Suminao.

Des cas toujours plus nombreux de manœuvres de harcèlement dirigées contre les Suminao ont été signalés à la fin de l'année 1996. Il s'agissait notamment de cas de menaces de mort proférées par des gardes privés embauchés par la famille Baula, et de l'incendie des maisons de Suminao par des hommes masqués. Un membre de ce clan travaillant sur les terres qui font l'objet du litige a été blessé par balle par un garde privé et ce, apparemment en présence d'un avocat représentant la famille Baula. Plusieurs membres du clan ont également été arrêtés et placés en détention par la police locale pour prise de possession et occupation illégales. D'autres arrestations ont eu lieu au début de l'année 1997 et comme les Suminao n'ont pu se défendre face aux actions en justice de la famille Baula, un arrêté d'expulsion a été prononcé.

Informations générales

Un débat est en cours aux Philippines sur les coûts environnementaux et sociaux du programme gouvernemental de développement économique qui porte le nom de Philippines 2000. Certains se demandent si ces coûts n'outrepasseraient pas les effets positifs escomptés. Le niveau élevé et persistant de pauvreté est un argument qui alimente le débat.

De nombreuses organisations non gouvernementales philippines se sont déclarées de plus en plus préoccupées par l'effondrement manifeste des droits culturels, sociaux et économiques des personnes appartenant aux catégories les plus vulnérables de la société – particulièrement les communautés indigènes et les pauvres vivant dans les zones urbaines – qui a eu lieu au nom du développement économique.

En outre, les membres de ces communautés risquent tout particulièrement d'être victimes de violations de leurs droits civils et politiques lorsqu'ils tentent de défendre les droits économiques de leur communauté. Les conflits portant sur la propriété des terres, sur le logement et sur la dégradation de l'environnement ont entraîné de violentes confrontations – souvent avec des gardes privés et d'autres agents défendant certains intérêts. Même si des agents de l'État ne sont pas toujours directement impliqués dans des violations supposées des droits de l'homme commises lors de telles confrontations, il est inquiétant de constater que des fonctionnaires de l'État et des membres des services de sécurité se sont rendus complices ou ont tolérés de telles violences perpétrées par des personnes n'étant pas placées sous la responsabilité de l'État.

Le litige foncier qui oppose les Higaonon aux représentants de puissants intérêts économiques locaux, dans la province de Bukidnon, met en évidence la vulnérabilité persistante de telles minorités ethniques. Cette affaire est une illustration de ce à quoi sont confrontées, dans d'autres régions des Philippines, les communautés marginalisées qui tentent de défendre leurs droits culturels, sociaux et économiques face à de puissants intérêts économiques. Les représentants de ces intérêts exercent souvent dans la pratique une influence démesurée sur les institutions juridiques locales, sur la police et sur les autres organes chargés de faire respecter la loi.

Veillez envoyer des fax, lettres exprès, lettres par avions en anglais si vous maîtrisez bien cette langue, sinon en français dans lesquels vous reprendrez les points suivants :

- ° exprimez votre consternation au sujet du meurtre de Benjie Abao, Narciso Guimba et de Juvy Maniana commis lors de la destruction de maisons appartenant au clan des Suminao, à Impasug-ong, dans la province de Bukidnon, le 20 juillet 1997 ;
- ° demandez instamment aux autorités de mener une enquête exhaustive et impartiale sur les expulsions afin de déterminer si la police a agi au mépris du Code de conduite pour les responsables de l'application des lois. Exigez que les personnes responsables de l'exécution extrajudiciaire des trois victimes soient traduits en justice ;
- ° exhortez les autorités à ouvrir une enquête sur les cas de manœuvres de harcèlement et d'intimidation dont ont été victimes des membres du clan des Suminao durant les mois qui ont précédé l'opération de démolition du mois de juillet, en insistant sur le fait que des fonctionnaires locaux et des policiers sont coupables de collusion avec les gardes privés dans les agissements illégaux de ces derniers.

Merci d'envoyer vos appels aux personnalités suivantes :

Président de la République

Fidel V. Ramos
Malacañang Palace
Manila
Philippines
Fax : +63 2 833 7793 or 832 3793
(via Dept of Foreign Affairs)

Ministre de la justice

Secretary Teofisto Guingona
Secretary of Justice
Department of Justice
Padre Faura, Ermita, Manila
Philippines
Faxes: +63 2 521 1614

Ministre de l'intérieur

Secretary Robert Barbers
Secretary of the Interior and Local Government
Dept of the Interior and Local Government
PNCC Complex
Epifanio de los Santos Avenue
cnr Reliance Street
Mandaluyong, Metro Manila
Philippines
Faxes: +63 2 925 0332

Copies à :

Présidente de la Commission des droits de l'homme

PHILIPPINES4

ASA 35/17/97 - ÉFAI 98 RN 010

Aurora Navarrete-Reciña
Chairperson
Commission on Human Rights
IBP Building
Doña Julia Vargas Avenue
Pasig, Metro Manila
Philippines
Faxes: +63 2 631 6449

ainsi qu'aux représentants diplomatiques des Philippines dans votre pays.

La version originale en langue anglaise du document résumé ici a été éditée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni, sous le titre PHILIPPINES: Killings and eviction of indigenous people. Index AI : ASA 35/17/97. Décembre 1997. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat International par les ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - Service RAN - Janvier 1998.